



## FONDS ATTRIBUES EN 2023 AUX MALADES EURELIENS

# 315 377 €

### 315 377 € COLLECTES GRACE A

- 1300 Donateurs Euréliens
- plus de 100 Manifestations Euréliennes
- 60 Mairies Euréliennes
- Conseil Départemental
- s'y ajoutent les quêtes décès et les legs

Le Conseil d'Administration, présidé par Madame Claude ESCHMANN, a attribué pour l'année 2023, et selon ses missions sociales, les fonds suivants :

#### ACTIONS POUR LES MALADES : 122 697 €

- Aides financières aux Malades 8 474 €
- Aides aux associations de Malades 2 685 €
- Financement séances socio-esthétique 77 600 €
- Financement séances Sophrologie 11 448 €
- Financement séances de réflexologie plantaire 1 400 €
- Financement séances de diététique 11 820 €
- Financement atelier gym 9 150 €
- Financement atelier danse 120 €

#### FRAIS : 160 680 €

- Frais de recherche de fonds 27 904 €
- Charges liées aux Missions Sociales 132 776 €

#### FINANCEMENT POUR LA RECHERCHE : 32 000 €

- Recherche nationale 20 000 €
- Recherche régionale 12 000 €

LA LIGUE EST LE 1ER FINANCEUR PRIVE DE LA RECHERCHE EN FRANCE